



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03.58.43.00.60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

## COMMISSION SPORTIVE

PV 132 Sp 20

Auxerre le 13 novembre 2019

**Présents** : MM Rollin – Schminke - Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

## 1. Réclamations

### **Match 51733.1 du 16.10.19 Gron Véron 2 – Paron FC 3 U13 Départemental 3 gr A**

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel du club de Paron FC en date du 11.11.19,

- portant sur la qualification des joueurs de l'équipe de Gron Véron 2
- en application de l'article 147 – Homologation :
  - « 1. l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition.
  - 2. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée à cette date. »
- en application de l'article 198 des R.G. - Evocation : « L'évocation ne peut toutefois avoir pour effet de remettre en cause un résultat homologué. »,
- attendu que le résultat a été homologué par la commission sportive du 30 octobre 2019 - PV 122 Sp 18 : « La commission homologue les résultats des rencontres jouées antérieurement au 30 octobre 2019 concernant les rencontres des catégories Seniors, Jeunes et Féminines, sous réserve des dossiers en instance. »,
- vu ces dispositions ne peut instruire ce dossier,
- transmet ce dossier à la commission technique jeunes pour information.

### **Plateau festival U13 du 9 novembre 2019 à Malay Le Grand**

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel du club de Paron FC en date du 11.11.19 :

- au vu du courriel du club de Paron FC en date du 11 novembre 2019 concernant la qualification du joueur DESPRES Nolan du club de Malay Le Grand participant au festival U13 du 9 novembre 2019,
- attendu que le club de Paron FC n'a pas déposé de réserve d'après-match,
- en application de l'article 187.2 – Evocation, décide d'instruire ce dossier,
- demande au club de Malay Le Grand de fournir ces observations sur la participation et la qualification du joueur Despres Nolan, et ce par écrit pour le mardi 19 novembre 2019.

## 2. Forfaits

### **Festival U13 – 2<sup>ème</sup> journée du 9 novembre 2019**

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note des courriels des clubs de Briennon et St Denis Les Sens en date du 08.11.19,
- prend note de l'absence de l'équipe de Pont Sur Yonne (club organisateur du plateau),
- prend note des courriels des clubs de Paron FC et Sens Franco Portugais concernant le déroulement du plateau à Pont Sur Yonne,
- dit les équipes de Briennon, St Denis Les Sens, Pont Sur Yonne forfaits pour les plateaux du festival U13 du 9 novembre 2019,
- amende 30 € aux clubs de Briennon, St Denis Les Sens, Pont Sur Yonne.

### 3. Matchs non joués

#### **Match 51310.1 du 10.11.19 St Denis Les Sens 2 – St Julien Du Sault 2 Départemental 4 gr A**

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 08.11.19,

- donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

#### **Match 51376.1 du 10.11.19 St Bris Le Vineux 2 – Toucy 2 Départemental 4 gr B**

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Bris Le Vineux en date du 07.11.19,

- donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

#### **Match 52278.1 du 10.11.19 St Denis Les Sens – St Georges Coupe Yonne Féminine à 8**

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 08.11.19,

- donne ce match à jouer le 9 février 2020.

### 4. Changements dates, horaires, terrains

**Courriel du club de l'UF Tonnerrois en date du 10.11.19** concernant la programmation des matchs U18 et U15 en période heure hivernale.

La commission transmet ce courriel à la commission des statuts et règlements.

#### **Match 50537.1 du 24.11.19 Sens FC 3 – St Valérien EESV Départemental 3 gr A**

La commission, vu la programmation du match de coupe Gambardella le 24 novembre 2019 à 14 h 00 Sens FC – Racing Besançon,

- donne ce match à jouer le 24 novembre 2019 à 11 h 30 en lever de rideau.

#### **Match 51385.1 du 01.12.19 Fleury La Vallée 2 – Chevannes 2 Départemental 4 gr B**

Demande d'inversion de match du club de Fleury La Vallée en date du 10.11.19.

La commission, sans l'accord du club de Chevannes, maintient ce match le 1<sup>er</sup> décembre 2019 sur les installations de Fleury La Vallée.

#### **Match 51409.1 du 15.12.19 Fleury La Vallée 2 – Auxerre Aigles FC Départemental 4 gr B**

Demande d'inversion de match du club de Fleury La Vallée en date du 14.10.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, et l'autorisation du service des sports de la mairie d'Auxerre,

- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 15 décembre 2019 à 14 h 30 sur les installations du complexe RY Aubin d'Auxerre,
- donne match retour à jouer le 7 juin 2020 sur les installations de Fleury La Vallée.

**Match 51463.1 du 24.11.19 Varennes 3 – Andryes Départemental 4 gr C**

Courriel du club de Varennes en date du 12.11.19 : demande de changement de terrain.  
La commission donne ce match à jouer le 24 novembre 2019 sur les installations de Chéu.

**Match 52280.1 du 23.11.19 UF Tonnerrois/Varennes – Appoigny/Héry Coupe Yonne U18**

Courriel du club de l'UF Tonnerrois en date du 08.11.19.  
La commission donne ce match à jouer le 23 novembre 2019 à 15 h 00 sur les installations de Chassignelles.

**Match 51242.1 du 16.11.19 Auxerre Stade – Avallon FCO U18 Départemental 1**

Courriel du club d'Auxerre Stade en date du 12.11.19 : demande d'inversion de match.  
La commission, sans l'accord du club d'Avallon FCO, maintient ce match le 16 novembre 2019 sur les installations d'Auxerre Stade.

**Match 51532.1 du 30.11.19 Courson – Toucy/Diges.Pourrain U18 Départemental 2 gr B**

Demande de report de match du club de Courson en date du 09.11.19.  
La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 23 novembre 2019 à 14 h 30 sur les installations d'Etai La Sauvain.

**Match 51222.1 du 16.11.19 Auxerre Stade 2 – Auxerre AJ 2 U15 Départemental 1**

Courriel du club d'Auxerre Stade en date du 12.11.19 : demande d'inversion de match.  
La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 16 novembre 2019 à 15 h 30 sur le synthétique de l'Auxerre AJ.

**Match 51748.1 du 16.11.19 Toucy/Diges.Pourrain – Avallon FCO 2 U13 Départemental 2 gr C**

Courriel du club de Toucy en date du 08.11.19 : demande de changement de terrain.  
La commission donne ce match à jouer le 16 novembre 2019 à 10 h 00 sur les installations de Saints En Puisaye.

**Match 51781.1 du 23.11.19 St Sérotin/St Valérien EESV – Cerisiers 2 U13 Départemental 3 gr A**

Courriel du club de St Sérotin en date du 11.11.19 : demande de changement de terrain.  
La commission donne ce match à jouer le 23 novembre 2019 à 10 h 00 sur les installations de St Valérien.

**Match 51747.1 du 16.11.19 Auxerre AJ 3 – Chevannes U13 Départemental 2 gr C**

Courriel du club d'Auxerre AJ en date du 13.11.19 : demande de changement d'horaire et de terrain.  
La commission, sans l'accord écrit du club de Chevannes, maintient ce match à la date du 16 novembre 2019 à 10 h 00.

**Match 51886.1 du 16.11.19 Courson – Magny/Quarré.St Germain U13 Départemental 3 gr E**

Courriel du club de Courson en date du 12.11.19 : demande d'inversion de match.  
La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 16 novembre 2019 à 10 h 00 sur les installations de Quarré Les Tombes.

## 5. Feuille de match manquante

### **Match 51269.1 du 09.10.19 GJ Sens Footbal – St Clément Onze U13 Départemental 1**

Courriel du club de Sens FC en date du 11.11.19.

La commission, vu les pièces au dossier,

- maintient la décision prise lors la réunion du 30 octobre 2019 (PV 122 Sp 18).

## 6. Feuille de match informatisée

### **Match 51528.1 du 09.11.19 Auxerre Stade 2 – Courson U18 Départemental 2 gr B**

La commission demande au club d'Auxerre Stade de transmettre la FMI, par retour, et ce pour mardi 19 novembre 2019, date impérative.

Amende 46 € au club d'Auxerre Stade pour non transmission de la FMI.

## 7. Coupe de l'Yonne seniors

La commission procède au tirage des 16<sup>èmes</sup> de FINALE de la coupe de l'Yonne seniors.

Les rencontres des 16<sup>èmes</sup> de Finale se joueront le 8 mars 2020 :

- St Valérien EESV 1 – Sens Eveil 1
- Aillant 1 – Auxerre Stade 3
- Pont Sur Yonne 1 – Champs Sur Yonne
- Sens Franco Portugais 1 – Sens FC 3
- E.C.N. 1 – Varennes 1
- Sens Jeunesse 1 – Chemilly 1
- Monéteau 1 – Joigny 1
- Perrigny 1 – Auxerre Sp Citoyens 1
- Toucy 1 – St Bris Le Vineux 1
- Chatel Censoir FC 1 – St Denis Les Sens 1
- UF Tonnerrois 1 – Migennes 2
- Chevannes 2 – Gurgy 1
- Mt St Sulpice 1 – St Fargeau 1
- Cerisiers 2 – Coulanges La Vineuse 1
- Tanlay 1 – St Georges 1
- Quarré St Germain – St Florentin Portugais 1

## 8. Coupe Prével seniors

La commission procède au tirage du tour de cadrage de la coupe Prével seniors pour atteindre les 8èmes de finale au prochain tour = 20 équipes qualifiées par conséquent 4 matchs + 12 équipes exemptées.

Les rencontres du tour de cadrage de la coupe Prével se joueront le 9 février 2020 :

- Héry 1 – Magny 2

- St Julien Du Sault 1 – Vinneuf Courlon 1
- Neuvy Sautour 1 – Serein AS 1
- Champlost 1 – Fleury La Vallée 1

Exempts : Asquins Montillot 1 – Avallon FCO 3 – Champignelles/Charny 1 – Cheny 1 – Etivey 1 – FC Florentinois 1 – FC Gatinais 1 – Gron Véron 1 – Paron FC 2 – St Sauveur/Saints 1 – St Sérotin 1 – Vermenton 1

## 9. Questions diverses

### Match 50039.1 du 03.11.19 Mt St Sulpice – Vinneuf Courlon Départemental 1

La commission,

- prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre signalant la blessure non inscrite sur la FMI du joueur Antunes Benjamin du Mt St Sulpice,
- souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### Match 51141.1 du 10.11.19 Courson – E.C.N. 2 Départemental 3 gr C

La commission,

- prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre en date du 10.11.19 signalant la blessure du joueur Laivier Flavien du club d'E.C.N.
- souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

### Match 51145.1 du 10.11.19 UF Tonnerrois 2 – Héry 2 Départemental 3 gr C

La commission prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre en date du 12.11.19 indiquant que tous les joueurs remplaçants sont entrés en jeu.

### Match 51450.1 du 03.11.19 E.C.N. 3 – Tanlay Départemental 4 gr C

Courriel du club de Tanlay en date du 07.11.19.

La commission prend note de ce courriel et confirme le report de ce match le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

### ABSENCE D'ARBITRES

La commission a pris note de l'absence des arbitres et les transmet à la C.D.A. :

- U18 D2 gr B du 09.11.19 Toucy/Diges.Pourrain – Chevannes : arbitre excusé

## 10. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

### Journée du 17 novembre 2019

- D2 gr B 50112.1 Gron Véron – Cerisiers 2 : Mme Chéry-Floch
- D4 gr A 51322.1 St Denis Les Sens 2 – Sens Jeunesse 2 : Mr Ménard José

## 11. Matches amicaux

La commission enregistre les matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- 
- Joigny : Féminines le 7 novembre 2019
  - Joigny : Seniors le 8 novembre 2019
  - Joigny : U15 le 9 novembre 2019
  
  - UF Tonnerrois : U18 le 16 novembre 2019

*Ces matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.*

## **12. Prochaines réunions**

- Mercredi 20 novembre 2019
- Mercredi 27 novembre 2019

Fin de réunion à 18 h 00.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de Commission  
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance  
Pascal Rollin